



Rupture de contrat en apprentissage

Par **founy**, le **16/01/2008** à **04:44**

en novembre 2007 j'ai travaillé en temps qu'apprentie dans une agence de voyages pendant ma période d'essai j'ai démissionné (26nov2007) j'ai envoyé ma lettre de démission par courrier recommandé avec accusé de réception. cependant je n'ai toujours pas reçu mon salaire du mois que j'ai travaillé ni mon solde de tout compte. j'ai également envoyé une lettre le 10 janv 2008 en réclamant ce qu'il me doit et en le menaçant de porter l'affaire aux prud'hommes mais j'ai toujours rien et je n'ai pas eu de réponse de sa part par courrier.

Que puis-je faire?

A qui doit-je faire appel pour me conseiller sachant que je ne pense pas avoir les moyens de me payer un avocat?

merci de me répondre

stéphanie